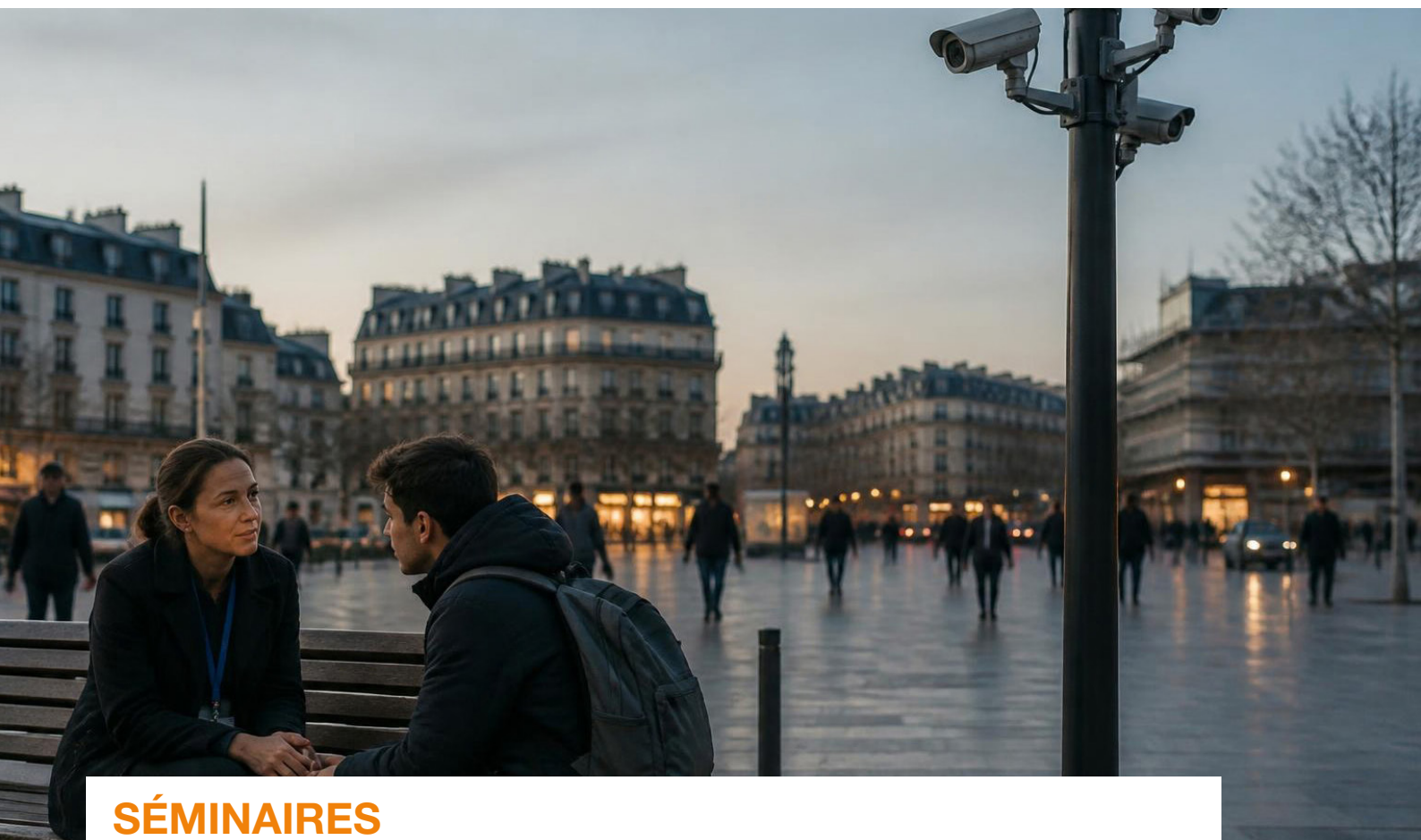




SÉMINAIRES

CRESEM-UPVD-GNHEITS-PRISOCM

Octobre 2026 - mai 2027

L'intervention sociale à l'épreuve des transformations du contrôle social

Séminaires de recherche de l'axe « Normes et interventions sociales » du CRESEM-UPVD en partenariat avec le Groupement National des Hautes Écoles et Instituts en Travail Social, le PRISOCM et l'ACOFIS



Manuel BOUCHER

Professeur des universités en sociologie à l'UPVD (CRESEM – Axe NorIS)

PRÉSENTATION

En continuum du colloque organisé à Rouen les 18 et 19 novembre par le réseau « Normes, déviances et réactions sociales » de l'Association française de sociologie sur le thème « Contrôle social, décontrôle et réactions sociales », cette année, le séminaire de recherche sera consacré à « l'intervention sociale à l'épreuve des transformations du contrôle social ».

Le paradigme du contrôle social occupe, en effet, une place importante dans l'histoire des sciences sociales. Au sein de la sociologie de la déviance, le contrôle social dénomme l'ensemble des pratiques et des réactions sociales (institutionnelles ou ordinaires) par lesquelles une société définit, encadre et sanctionne la déviance contribuant ainsi à tracer les frontières du « normal » et du « pathologique ». Ainsi, le contrôle social désigne l'ensemble des processus par lesquels la société encadre, régule et oriente les conduites individuelles ou collectives afin d'assurer la reproduction des normes et la stabilité de l'ordre social.

S'inspirant de la définition donnée pour la première fois par le sociologue américain Edward Ross (1901), Guy Rocher (1968) écrit que l'on peut utiliser l'expression « contrôle social » pour désigner « l'ensemble des

sanctions positives et négatives auxquelles une société recourt pour assurer la conformité des conduites aux modèles établis. » Plus précisément, Philippe Robert (1981) indique que le contrôle social décrit deux réalités : « une condition d'une harmonieuse socialisation et une réaction à ses ratés ».

Mais au-delà des sciences sociales, la question du contrôle social alimente également les débats historiques et contemporains sur les fonctions du travail social et de l'intervention sociale. Elle permet d'interroger les fonctions « manifestes » et « latentes » (Merton) des intervenants sociaux chargés de favoriser le lien social et la solidarité, de combattre les inégalités mais aussi de contribuer au maintien de la cohésion et de la paix sociales. Le contrôle social ne renvoie donc pas uniquement à la coercition ou à la répression mais aussi aux processus de socialisation, d'accompagnement social et de régulation.

Dans les années 1960 et 1970, cette notion a notamment nourri une critique du travail social en mettant en évidence ses possibles fonctions de normalisation et d'adaptation à l'ordre social. Ces débats ont cependant évolué. Les transformations contemporaines de l'État social, la diffusion des logiques managériales, l'individualisation des politiques

sociales et la diversification des acteurs de la régulation sociale invitent aujourd'hui à repenser la question du contrôle social dans un champ social profondément éclaté.

Les institutions classiques du contrôle social (école, police, justice, famille, associations...) voient leurs missions et leurs pratiques se recomposer. Dans le même temps, de nouveaux acteurs et dispositifs participent à la production et à la diffusion des normes sociales.

Dans ce contexte, les professionnels de l'intervention sociale sont confrontés à des tensions croissantes : accompagner tout en évaluant, soutenir tout en contrôlant, favoriser l'autonomie tout en répondant à des exigences institutionnelles de responsabilisation, de traçabilité ou de sécurisation. Le séminaire cherchera ainsi à comprendre comment se redéfinissent les frontières entre aide et contrôle, protection et surveillance, autonomie et normalisation, émancipation et paix sociale.

À partir de recherches empiriques, d'analyses théoriques et d'expériences professionnelles, il s'agira d'interroger les transformations des institutions, des métiers et des pratiques de l'intervention sociale mais aussi les marges de manœuvre et les capacités d'action des professionnels et des populations concernées par les fonctions de contrôle social de l'intervention sociale.

Dans la pratique, ces séminaires sont co-organisés par l'axe « Normes et interventions sociales » du CRESEM (UR 7397 UPVD) et le Groupement national des Hautes écoles et instituts en travail social (GNHEITS), en partenariat avec le Pôle Recherche Intervention Sociale Occitanie Manche Méditerranée (PRISOCM). Ce dernier regroupe des universités (Université de Perpignan, Université Paul Valéry Montpellier 3, Université Toulouse Jean-Jaurès) et des établissements de formation en travail social (IRTS Marseille, IDS Normandie, IFRASS et Erasme de Toulouse), ainsi que l'Association des chercheurs des

organismes de la formation et de l'intervention sociales (ACOFIS).

Ils visent à apporter aux chercheurs, formateurs, enseignants, agents territoriaux, professionnels de l'intervention sociale, étudiants en travail social et en sciences sociales, ainsi qu'aux citoyens, des éléments d'analyse et de compréhension permettant d'éclairer leurs questionnements et leurs pratiques (formation, recherche, intervention sociale, vie sociale...).

JEU. 22 OCT. 2026

SÉMINAIRE

L'Ambivalence du travail social. Du contrôle social à une praxis émancipatrice

17H30-19H

**en présentiel à
l'UPVD ou en
distanciel**

Intervenant :

Manuel BOUCHER

Professeur de
sociologie à l'Université
de Perpignan, membre
du CRESEM-Axe
Noris.

À l'occasion de la sortie de l'ouvrage *L'ambivalence du travail social* (éd. Champ social, 2026) ce même jour, il s'agit de montrer que le travail social est né pour répondre à la question sociale et réguler les désordres alimentés par les inégalités produites au sein de la modernité. Dans ce cadre, le champ social s'est historiquement constitué dans une tension permanente entre assistance, solidarité, intégration, protection et contrôle des populations les plus vulnérables, perçues comme potentiellement dangereuses pour les ordres établis.

Le travail social est profondément ambivalent : il représente un acteur central et indispensable de maintien du lien social et d'émancipation dans les sociétés contemporaines mais il exerce également toujours, quelles que soient les époques et quoi qu'on en dise, une fonction de contrôle social et de neutralisation des capacités de révolte des laissés-pour-compte du capitalisme.

Au-delà de cette ambivalence, ce séminaire propose alors un plaidoyer pour une « praxis émancipatrice » dans le travail social et la formation sociale. Dans la pratique, il s'agit de former des intervenants sociaux en capacité d'articuler « éthique de conviction » et « éthique de responsabilité » et d'interroger les mutations du contrôle social, de développer une réflexivité critique sur les transformations néolibérales de l'intervention sociale et de participer, par leurs actions et leurs engagements, à la construction d'un travail social lucide sur ses ambivalences et contraintes mais résolument orienté vers l'émancipation et le renforcement de la démocratie sociale.

JEU. 26 NOV. 2026

SÉMINAIRE

**De la trajectoire à l'inhumain : qualifier,
contrôler et clôturer les biographies**

17H30-19H

**en présentiel à
l'UPVD
ou en distanciel**

Intervenant :

David PUAUD

Anthropologue, HDR
(LAP/FoAP), cadre
pédagogique dans la
filière ME et formateur-
chercheur au sein de la
commission Recherche
à l'Institut régional du
travail social de Poitou-
Charentes

À partir d'enquêtes ethnographiques menées dans les champs du travail social, de la justice pénale et de la prévention des radicalisations, cette intervention interroge la manière dont certaines trajectoires sont requalifiées après la survenue d'un acte de violence extrême. L'enjeu est de comprendre comment des événements biographiques, des comportements ou des situations auparavant ambivalents ou ordinaires peuvent être réinterprétés comme les signes annonciateurs d'une dangerosité supposée.

Cette relecture transforme progressivement une trajectoire ouverte, faite de bifurcations et de possibles, en parcours orienté, puis en identité morale. Je propose de désigner ce processus comme une « clôture biographique » : l'issue connue vient réordonner rétrospectivement les événements du passé et leur conférer une valeur prédictive qu'ils ne possédaient pas au moment où ils étaient vécus.

Cette opération s'inscrit dans la circulation de récits entre espaces judiciaires, médiatiques, psychiatriques, professionnels et institutionnels. Elle permet ainsi d'interroger la manière dont les dispositifs de contrôle social produisent et stabilisent des catégories telles que « déviant », « dangereux », « radicalisé » ou, dans sa forme limite, « monstre ». La qualification ne porte alors plus seulement sur un acte ou un comportement, mais tend à engager l'existence entière de celui auquel elle est appliquée.

L'intervention montrera également comment ces catégories peuvent orienter les pratiques d'évaluation, de surveillance et d'accompagnement. À partir de ces situations, il s'agira de questionner les tensions entre la nécessité institutionnelle de rendre les trajectoires lisibles et la pluralité des devenirs effectivement observables. L'ethnographie permet enfin de réintroduire dans ces trajectoires ce que leur qualification tend à effacer : les incertitudes, les relations, les cheminements biographiques, les bifurcations et la possibilité toujours ouverte d'autres devenirs

JEU. 10 DEC. 2026

SÉMINAIRE

**De la chaîne de production à la sur-incarcération ?
appréhender le concept de désistance pour mieux comprendre
certaines mutations dans la régulation des déviances.**

17H30-19H

**Université de
Perpignan Via
Domitia ou en
distanciel**

Intervenant :

**Valérien
BENAZETH**

Docteur en science
politique, membre du
CESDIP, Université
de Versailles–Saint-
Quentin (Paris-Saclay)

Après des propos liminaires sur le concept de « désistance » — les processus qui mènent à sortir d'une carrière dans la délinquance — on s'appuiera sur ses principales enquêtes et savoirs constitués, pour développer une réflexion plus pointue sur un phénomène social sous étudié de la fin des années 1960 à nos jours.

La France a connu durant cette période une forte désindustrialisation. Depuis 1968, la part de l'emploi industriel est passée de près de 27 % à environ 12 % en 2016, ce qui représente une perte nette de plus de 2,5 millions d'emplois. La part de l'industrie dans le PIB passant de 17% en 1995 à 11% en 2017.

On essaiera ainsi de penser les questions nouvelles que cela soulève en termes d'intégration sociale, de production et de redistribution économique mais aussi du point de vue de la régulation des déviances. La destruction des métiers typiques de CSP les plus modestes, l'affaiblissement des revenus, ainsi que la disparition de formes d'intégration par les collectifs de travail ont pu avoir un impact sur l'attractivité d'une carrière durable dans la « délinquance de rue ». On discutera ainsi comment ces carrières ont pris de l'ampleur pour certains jeunes et moins jeunes de territoires fragilisés par ces transformations.

Des chercheurs au Royaume-Uni ont défriché cette question et montré comment certains sites industriels ont directement été reconvertis en prison, notamment sous l'impulsion des trois gouvernements Thatcher (1979-1990).



JEU. 20 JAN. 2027

SÉMINAIRE

La mise en abîme du travail social : Nouvelle Gestion Publique et prise en charge sanitaire et sociale

17H30-19H

**Toulouse ou en
distanciel**

Intervenants :

Eric GONDARD

Maître de conférences,
Sociologie des
vulnérabilités, Université
de Montpellier 3/LEIRIS.

À partir d'une approche sociologique empirique et d'une théorie enracinée (plus de 15 ans en tant que formateur pour travailleurs sociaux et ayant rencontré des dizaines de professionnels et réalisé quantité d'entretiens informels) nous voulons interroger la recomposition de l'emploi et du travail autour de la prise en charge sanitaire et sociale. Comment les « valeurs de la modernité » occidentale (Weber, 2003), puis de la « gouvernance néolibérale » (Foucault, 2004) et le désengagement de l'État social (Castel, 1995) ont très largement influencé les pratiques et la prise en charge des publics (Castel, 2003) ?

La « rationalité gouvernementale » (Dardot et Laval, 2009), qui se renforce depuis plus d'un demi-siècle en France, met en place un nouveau type d'action sociale basée sur une logique de marché qui dérégule toujours plus les rapports sociaux, oublie de penser les inégalités entre les individus et à travers laquelle chacun se doit de tirer son épingle du jeu selon ses propres compétences et ressources. Dans cette recomposition inédite dans l'histoire de l'humanité, c'est pourtant « la permanence ou la survivance des institutions et des agents de l'ordre ancien, et tout le travail de toutes les catégories de travailleurs sociaux, [...] qui font que l'ordre social ne s'effondre pas dans le chaos malgré le volume croissant de la population précarisée » (Bourdieu, 1998).

Si dans les années 70 le secteur du travail social a fortement pris conscience de la normalisation et du contrôle social des populations, la tendance actuelle semble bien démunie pour penser les aspects critiques d'une idéologie mettant en avant les libertés individuelles (perceptible dans la loi de 2002 de reconnaissance de l'utilisateur) et la libre concurrence des individus.

JEU. 11 FEV. 2027

SÉMINAIRE

**Fragilisation des sciences sociales et
pratiques des travailleurs sociaux :
risques d'un contrôle social croissant ?**

17H30-19H

**Université de
Perpignan Via
Domitia et en
distanciel**

Intervenant :

Richard GAILLARD

Professeur de
sociologie, Université
d'Angers - UMR 6590
CNRS ESO-Angers

Si l'on s'accorde sur le fait que l'histoire du travail social et son devenir sont étroitement dépendants des liens tissés avec les sciences sociales et les apports analytiques qu'elles proposent, l'effondrement actuel et prolongé des conditions d'exercices de ces activités scientifiques représentent un risque majeur pour le devenir du travail social. Le propos de la communication proposera une contribution sur le fait que la distance historique et contemporaine du travail social à l'égard des formes de contrôle social étayée notamment grâce aux apports des sciences sociales risque une mise en péril du fait de la fragilisation structurelle de ces dernières.

JEU. 25 FEV. 2027

SÉMINAIRE

Associations et représentation salariale : retour sur une histoire des idées en travail social

17H30-19H

**Université de
Perpignan Via
Domitia et en
distanciel**

Intervenants :

Michaël POUTEYO

Maître de conférence
en philosophie
de l'éducation,
Faculté d'éducation
de l'Université de
Montpellier

En France, le travail social s'est construit dans une grande première moitié du XXe siècle autour d'une articulation entre associations et contrôle/financement de l'Etat. Née de la loi de 1901 après toute une histoire de luttes pour la reconnaissance de la liberté d'association, au cœur des enjeux liés à la construction d'une démocratie réelle, le modèle associatif répond aux urgences et aux nécessités de l'époque. Souplesse institutionnelle, engagement de ses membres, position sociale de ses principaux dirigeants, son utilisation dans le travail social semble rapidement faire consensus. Mais au fil de l'institutionnalisation du domaine à la sortie de la seconde guerre mondiale se pose la question de l'organisation du travail en son sein comme celle de sa place dans l'économie générale de la division du travail.

Derrière l'œcuménisme et le dévouement de ses principaux tenants se déploient une autre manière de penser, de régler ou de passer sous silence la conflictualité propre au monde salarial, et le rapport des salariés aux revendications politiques de leur temps. Entre modèle, associatif et représentation syndicale, il s'agira de revenir sur cette histoire et sur les idéologies à l'œuvre au cours de cette période, pour essayer d'éclairer autrement la réalité du travail social d'aujourd'hui.

Quelles questions posées autrefois peuvent nous éclairer sur les mutations de ce modèle associatif et sur la place de ses principaux acteurs, leurs formes de légitimité, de représentation ? Dans quelle mesure cette histoire peut nous aider à comprendre la manière dont il leur est possible, ou difficile, de faire entendre leur voix sur un plan politique ?

JEU. 18 MAR. 2027

SÉMINAIRE

De la discipline à l'activation : comment penser la continuité et les transformations du contrôle social dans le travail social entre les années 1970 et les politiques sociales contemporaines ?

17H30-19H

**Université de
Perpignan Via
Domitia ou en
distanciel**

Intervenant :

Elsa EUVRARD

Ph.D. Professeure
agrégée en Sciences
sociales - École
de travail social et
de criminologie de
l'Université Laval
(Québec-Canada)

Depuis les années 1970, les théories du contrôle social ont profondément renouvelé l'analyse des pratiques d'intervention auprès des populations dites « vulnérables ». Les travaux de Michel Foucault ont notamment montré comment le pouvoir pouvait s'exercer moins par la contrainte directe que par des dispositifs de surveillance, de normalisation et de responsabilisation des individus. Cinquante ans plus tard, les politiques sociales contemporaines semblent prolonger certaines de ces logiques tout en les transformant. Le développement de l'activation, de la contractualisation et de la conditionnalité des prestations inscrit de plus en plus l'accompagnement social dans une exigence de participation et d'autonomie.

Il s'agit alors d'interroger la manière dont les politiques sociales redéfinissent les frontières entre protection, accompagnement et surveillance/sanction. Comment les transformations des politiques sociales depuis les années 1970 ont-elles renouvelé les formes de contrôle social, passant d'une logique principalement disciplinaire et institutionnelle à des formes plus diffuses de responsabilisation, d'activation et de mise sous condition des droits sociaux ?

Cette question invite à analyser les continuités, mais aussi les ruptures, dans les modes contemporains de gouvernement des populations.

JEU. 22 AVR. 2027

SÉMINAIRE

**Se déplacer dans les marges du contrôle. La
mobilité d'une institution à l'autre comme résistance au
stigmate de la prise en charge socio-pénale**

17H30-19H

**Université de
Perpignan Via
Domitia ou en
distanciel**

Intervenants :

Laura DELCOURT

Docteure en
sociologie, Attachée
de recherche, LERS-
IDS Normandie,
membre du réseau «
Normes, déviations et
réactions sociales » de
l'Association française
de sociologie.

Si la sociologie de la prison constitue désormais un champ de recherche florissant, plus rares sont les études qui s'intéressent à la pluralité des expériences institutionnelles des personnes incarcérées. Les périodes de prises en charge sanitaires, médico-sociales ou éducatives ont d'abord été pensées sous un angle historique au regard de leurs liens avec un processus plus large de criminalisation de la pauvreté. Des approches plus récentes se focalisent sur la façon dont la prison peut s'inscrire pour certaines personnes au sein de trajectoires jalonnées d'autres institutions (Chantraine, 2004 ; Fernandez, 2010 ; Laberge et al., 2000 ; Cardi, 2007).

Dans la continuité de ces travaux pionniers, cette intervention s'appuie sur les résultats d'une thèse de sociologie (Delcourt, 2023). À partir d'entretiens biographiques menés auprès de personnes détenues – au sein des parloirs – et d'individus sortants de prison – dans des accueils de jour, des centres d'hébergement ou encore des chantiers d'insertion –, quatre types-idéaux de parcours jalonnés de différentes institutions sanitaire, médico-sociale ou éducative ont été construits.

Les sorties des établissements, et les allers-retours qui en découlent, consistent bien souvent à résister, à redéfinir et à contourner les assignations identitaires, donnant alors une consonance politique à des actes généralement observés sous l'angle de la passivité.

JEU. 20 MAI 2027

SÉMINAIRE

**Soutenir, réguler, sécuriser : les recompositions du
contrôle social dans la gestion de la marginalité
urbaine**

17H30-19H

**Université de
Perpignan Via
Domitia ou en
distanciel**

Intervenant :

Lucile FRANTZ

Docteure en
sociologie,
Professeure associée,
Haute école de travail
social Lausanne (HES-
SO)

Les transformations récentes des pratiques de consommation de drogues en Suisse, plus visibles dans l'espace public depuis 2023, donnent à voir une multiplication des acteurs impliqués dans la gestion des populations marginalisées et consommatrices dans les centres urbains. Face à ces nouvelles configurations, les réponses institutionnelles reposent sur un ensemble élargi d'intervenant-es aux mandats différenciés, allant du soutien socio-sanitaire à des formes plus explicites de surveillance, de sécurisation et de coercition.

À partir d'une recherche qualitative menée dans trois villes de Suisse romande, cette intervention propose de discuter les effets de cette multiplication d'acteurs sur les pratiques professionnelles ainsi que ce qu'elle révèle des transformations contemporaines du contrôle social.

L'analyse met en évidence un continuum de régulation et une forme de graduation du contrôle social, allant d'interventions fondées sur la libre-adhésion, la réduction des risques ou le soin, vers des dispositifs davantage orientés vers la surveillance, la sécurisation et le maintien de l'ordre. Ce continuum comprend notamment le travail social à bas seuil, les pair-praticien·nes, les équipes médicales de rue, les équipes sociales municipales, les médiateurs urbains, les agents de sécurité publics et privés, ainsi que différentes divisions de la police. Ces acteurs interviennent, avec des mandats distincts, dans des territoires urbains très restreints.

Cette diversification ne traduit pas seulement une pluralisation des modes d'intervention. Elle invite également à interroger une reconfiguration des frontières entre soutien et contrôle, ainsi que la place croissante occupée par les métiers de la sécurité dans la gestion de la marginalité urbaine.

EN PARTENARIAT



LIEU DES SÉMINAIRES

Les séminaires sont organisés en comodalité : parallèlement en présentiel à l'UPVD et en distanciel (l'inscription sur le site acofis.org est nécessaire pour recevoir un lien zoom individualisé).

L'ENTRÉE EST GRATUITE ET LES INSCRIPTIONS SONT OBLIGATOIRES

En ligne : ACOFIS.org

Par mail : manuel.boucher@univ-perp.fr